

Hadopi

Musique, livre, film, jeu vidéo...

# La famille et les pratiques culturelles responsables sur Internet





## Favoriser un Internet culturel responsable

### L'offre légale sur Internet : un ensemble d'offres respectueuses du droit d'auteur

Internet permet l'accès à un **très large choix de contenus culturels (musique, séries, films, jeu vidéo et livres)** et a considérablement changé les pratiques de consommation des œuvres : elles sont accessibles de manière quasiment illimitée, plus facilement et souvent gratuitement.

La très grande majorité des sites et applications proposant ces contenus **respecte le droit d'auteur** : il s'agit de **l'offre légale**. Ces sites et applications proposent ainsi ces contenus culturels numériques après avoir reçu **l'autorisation des auteurs** des œuvres.

À l'inverse, les sites illicites diffusent des œuvres sans autorisation.

Pourquoi est-il important de consommer légalement ?



En utilisant les plateformes légales, vous assurez une **rémunération** des auteurs et du secteur culturel et permettez ainsi un **réinvestissement dans de nouvelles créations**.

### Comment l'offre légale rémunère-t-elle les auteurs ?

Les plateformes légales redistribuent aux auteurs et plus largement à l'industrie culturelle une partie de leurs revenus.

Ces revenus proviennent de deux sources :

- **pour les offres payantes**, de l'abonnement (*streaming* musique, etc.) ou de l'achat à l'unité (film, épisode de série, album...);
- **pour les offres gratuites**, de la publicité.



# L'offre légale et ses avantages

Naviguer de manière responsable sur les sites et services d'offre légale, c'est agir pour des pratiques culturelles plus diversifiées et plus simples d'accès.

## Des contenus adaptés à chacun

- des sélections de contenus ou recommandations en fonction de votre usage ;
- pas d'exposition à des publicités choquantes ou inadaptées pour les enfants ;
- une signalétique sur certaines offres (films, jeux vidéo) affichant l'âge requis pour l'accès aux contenus.

## Une simplicité d'usage, pas de mauvaise surprise

- des services simples et clairs ;
- sur les offres payantes, un accès aux services possible sur plusieurs supports (ordinateur, tablette, smartphone) et sans publicité.

## Une offre qui peut être gratuite et une rémunération assurée pour les auteurs

- gratuites ou payantes, les offres légales assurent des revenus aux auteurs et à l'ensemble des industries culturelles.

## Un espace plus sécurisé

- une navigation plus sûre, avec moins de risque de virus ou de *malware*.

Retrouvez l'annuaire complet des sites légaux sur [www.hadopi.fr](http://www.hadopi.fr)



## Où trouver l'offre légale sur Internet ?

Plus de **450 plateformes**, sites et services culturels légaux (secteurs du livre, de la musique, de l'audiovisuel et des jeux vidéo) sont actuellement recensés par l'Hadopi<sup>1</sup>.

Pour les œuvres audiovisuelles, il existe également le **moteur de recherche du CNC<sup>2</sup>** qui propose un accès à l'offre légale en vidéo à la demande disponible en France (<https://vad.cnc.fr/>).

Depuis 2012, des bibliothèques publiques proposent le **prêt numérique en bibliothèque** (PNB) pour accéder légalement à de nombreux contenus culturels.

L'Hadopi accompagne aussi les internautes dans leurs **recherches d'œuvres accessibles légalement** par le biais du signalement d'œuvres introuvables. Vous ne trouvez pas une œuvre en ligne sur l'offre légale ? Signalez-le à l'Hadopi. Nos services mèneront des recherches pour vous apporter une réponse.

1. Le fait de ne pas être référencé sur ces sites n'implique pas obligatoirement qu'un site est illégal.

2. Centre national du cinéma et de l'image animée

# Comment accompagner votre enfant vers des pratiques culturelles responsables sur Internet ?

## L'utilisation de sites illicites peut présenter des désagréments ou des risques pour votre sécurité et celle de votre famille.

Sur les sites illicites, vos enfants peuvent être exposés à des publicités inadaptées (contenus pornographiques, sites de jeux, etc.).

Par ailleurs, la sécurité informatique n'est pas assurée :



**79%**  
des sites illicites  
présentent des risques  
pour vos appareils  
informatiques.

## À tout âge, accompagnez vos enfants dans leur pratique d'Internet

Proposez à votre enfant de passer du temps avec lui sur Internet : chercher avec lui un livre à acheter en ligne, jouer à un jeu, regarder une vidéo sur une plateforme de streaming...

Vers 8 ans, les enfants commencent à utiliser Internet et à accéder seuls à des vidéos, de la musique ou des jeux en ligne. Il est important de les accompagner dans leur parcours sur Internet. Restez proche des plus jeunes lorsqu'ils vont sur Internet et orientez-les vers les sites légaux.

Pour des adolescents, continuez à discuter avec eux de leurs pratiques en ligne et informez-les sur les risques auxquels ils sont exposés s'ils fréquentent des sites illicites. Demandez-leur de vous montrer comment ils cherchent de la musique ou des vidéos sur Internet et quels sont les sites auxquels ils ont recours.

Si besoin, n'hésitez pas à mettre en place un logiciel de contrôle parental. Parlez-en d'abord avec votre enfant, expliquez-lui le fonctionnement du logiciel et le fait que celui-ci vise d'abord à le protéger.

Consultez le site [www.mon-enfant-et-les-ecrans.fr](http://www.mon-enfant-et-les-ecrans.fr) pour plus d'informations sur le fonctionnement de ce type de logiciel.

### Focus : pourquoi le pair à pair est une pratique risquée

Le pair à pair (*peer to peer* en anglais) est une pratique très répandue pour accéder illégalement et gratuitement à des contenus culturels en ligne : musiques, films, épisodes de série, etc. Si votre enfant procède à de telles pratiques, vous êtes susceptibles de faire l'objet d'une procédure de réponse graduée.

Vous serez alors averti dans un premier temps de l'existence de pratiques illicites sur votre accès Internet. Sans aucune réaction de votre part, vous serez passible d'une amende de 1500 euros.

# 4 Chiffres clés sur l'Internet culturel, la famille et les enfants

65%

des consommateurs ont une pratique culturelle légale sur Internet.<sup>4</sup>

84%

des 8 – 14 ans regardent des vidéos sur Internet.<sup>5</sup>

49%

des 8 – 14 ans naviguent seuls sur Internet.

82%

des 8 – 14 ans sont sensibles aux risques présents sur Internet.

Accompagner votre enfant sur Internet, c'est aussi susciter un moment de partage et de discussion pour l'aider à mieux s'orienter.

4. Étude Hadopi, octobre 2018, baromètres des usages et de l'offre légale.

5. Étude Hadopi sur les 8-14 ans, 2018

## Comment reconnaître la légalité des sites Internet rapidement ?



Votre enfant recherche une œuvre sur Internet et votre moteur de recherche lui propose un choix très large de sites.

Il est souvent complexe de savoir si le site qu'il consulte est légal ou non.

Voici quelques **indices** pour l'aider à **reconnaitre un site illicite** :

- la présence de **nombreuses publicités intempestives** qui s'ouvrent très régulièrement (*pop-up*) ;
- la surreprésentation des **publicités de charme ou de jeux en ligne** ;
- la présence de publicités manifestement trompeuses ou frauduleuses (*escroqueries*) ;
- l'absence de moyens de paiement sécurisés et connus ;
- la présence de **films actuellement diffusés en salles de cinéma** ;
- l'absence de **mentions légales** ou la présence de mentions légales ou de conditions d'utilisations farfelues.

Attention, un indice seul ne suffit pas toujours. Il est important de faire converger plusieurs de ces indices pour caractériser l'illicéité d'un site.

# 5 Idées reçues sur les pratiques culturelles en ligne



## 1 Si une œuvre est sur Internet, cela signifie que l'auteur a donné son accord

Une œuvre peut être disponible sur Internet ou sur une application mais cela ne signifie pas forcément que l'auteur ait donné son accord. S'il ne l'a pas donné, la diffusion est considérée comme illégale.

## 2 Si le site apparaît en résultat sur le moteur de recherche, il est légal

Lors d'une recherche sur Internet, il peut apparaître indistinctement des sites légaux et d'autres illégaux. Il est important de vérifier si le site sur lequel vous naviguez est légal.

## 3 Une offre payante est forcément légale

Le caractère gratuit ou payant d'un site n'est pas un critère de légalité ou d'illégalité. Il existe des offres gratuites pour les internautes sur des sites légaux et des offres payantes sur des sites illégaux.

## 4 Le piratage sur Internet ne touche que les artistes déjà célèbres

Le piratage a des conséquences pour tous les artistes et les auteurs (célèbres ou non) qui ne sont alors pas rémunérés pour leur travail, mais aussi plus largement pour l'ensemble des industries culturelles.

Lorsque les industries culturelles ont moins de moyens, elles ne peuvent pas financer, par exemple, l'émergence de jeunes artistes. Les auteurs les plus fragiles sont ainsi souvent les plus touchés.

## 5 Quand on a déjà acheté un film en DVD ou un album en CD, on a le droit de le télécharger sans payer

Le fait d'avoir payé pour disposer d'une œuvre sur un support physique (CD ou DVD) ou aussi en vidéo à la demande (pour un temps limité) n'accorde pas de droit de propriété ou d'usage sur l'œuvre dans sa version numérique.

Il peut arriver qu'avec l'achat d'un DVD ou d'un CD soit fourni un code pour télécharger légalement l'œuvre en version numérique mais ce n'est pas obligatoire. Si le code n'est pas fourni, il n'est pas possible de le télécharger légalement.

# POURQUOI CE GUIDE ?

Le développement d'Internet a permis l'accès à un très large choix de contenus culturels (musique, séries, films, jeux vidéo et livres) et a considérablement changé les pratiques de consommation des œuvres.

Il est parfois difficile pour les enfants et les adolescents de percevoir la différence entre les sites licites et illicites, mais aussi de comprendre les conséquences d'une consommation illégale. Il est important de connaître les bonnes pratiques culturelles en ligne et de les partager en famille.



Depuis 2009, l'Hadopi agit en faveur de la protection et de la diffusion de la création sur Internet. L'Hadopi lutte contre le piratage de l'ensemble des œuvres culturelles protégées par un droit d'auteur dans les domaines de l'audiovisuel, de la musique, du livre numérique ou du jeu vidéo. La mission de l'Hadopi est simple : accompagner les internautes vers des usages culturels responsables et respectueux du droit d'auteur.

Dans un environnement numérique en constante évolution, les équipes de l'Hadopi sont mobilisées, au service de l'intérêt général, pour faire d'Internet une chance pour la création.

w w w . h a d o p i . f r